Mairie de Montagnieu

SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP)

Le SAIP est un ensemble d'outils permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités.

Sur la commune de Montagnieu,
TOUS les premiers mercredis de chaque trimestre
(soit janvier, avril, juillet et octobre),
à 12h00
sauf cas exceptionnel,
les sirènes situées sur le clocher de l'église et à l'école,
feront l'objet d'un exercice.

Ce signal d'exercice ne dure qu'une minute et quarante et une seconde.

La population ne doit pas s'alarmer de ces tests techniques.
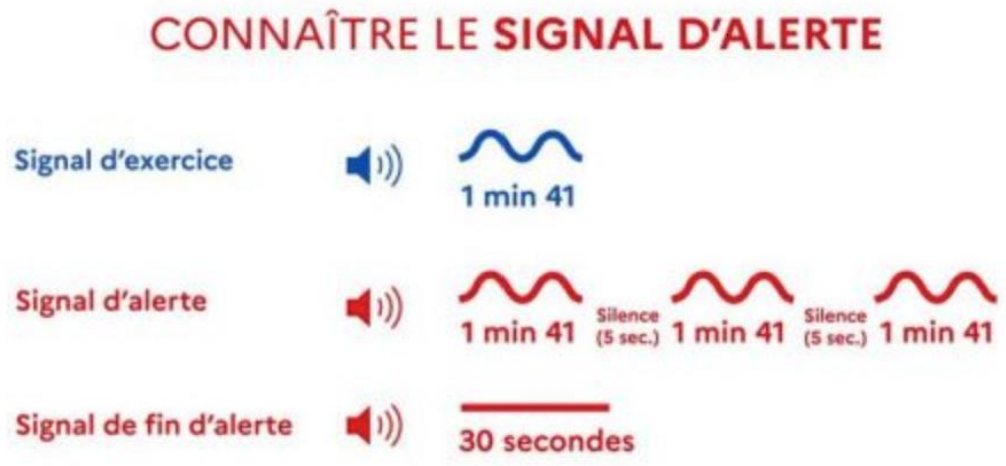
Pour votre information, vous trouverez ci-dessous un schéma explicatif des différents signaux.